



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF – 30 AVRIL 2021

**RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, POUR LES
RÉSIDENTS DU 100 AU 300, RUISSEAU NORD**

La présente est pour vous informer de façon **PRÉVENTIVE** qu'il faut faire bouillir l'eau potable (1 minute) avant de la consommer, suite à un bris d'aqueduc. Vous serez informés de la levée de l'avis d'ébullition via le site internet www.aibr.ca

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Régie au (450) 584-3731.

Merci de votre précieuse collaboration.

La direction

2021.04.30